Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 4

Artikel: Exposition universelle de 1867, à Paris
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178774

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quatrième année. N° 4. Samedi 23 décembre 1865.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Exposition universelle de 1867, à Paris.

La grande exhibition qui se prépare et qui doit s'ouvrir le 1er avril 1867 sera plus grandiose qu'aucune de celles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour; ce n'est pas seulement l'industrie qui est conviée à cette imposante solennité, ce sont aussi les beaux-arts et l'agriculture; c'est-à-dire qu'on pourra y admirer tous les produits naturels ou artificiels, créés ou améliorés par l'intelligence humaine, dans tous les domaines où elle exerce son empire.

La disposition adoptée pour le bâtiment de l'exposition est des plus originales; l'édifice proprement dit aura la forme ovale et sera divisé à son intérieur en six galeries concentriques, recouvrant ensemble un espace de 155,211 mètres carrés (34 1/2 poses vaudoises). Les produits d'un même pays seront répartis sur un espace s'ouvrant en éventail, du centre vers le contour; les produits analogues de tous les pays seront au contraire réunis dans une même galerie.

Un parc d'environ 244,000 mètres carrés sera créé autour du palais de l'exposition; il recevra le bétail et en général toute l'exposition agricole; ses subdivisions correspondent, pour les divers pays, à celles de l'intérieur.

La surface assignée à la Suisse, dans l'intérieur du palais, est de 2416 mètres carrés (soit 268 perches carrées). La première galerie, de 107 mètres carrés, recevra l'exposition d'antiquités et celle des beaux-arts; la seconde galerie, de 136 mètres carrés, recevra les produits de l'application industrielle des arts et des sciences, l'imprimerie, la reliure, la fabrication du papier, la photographie, les livres d'école et d'instruction, etc. La troisième galerie, de 419 mètres carrés, recevra tous les objets possibles d'ameublement; dans la quatrième galerie, de 448 mètres carrés, seront exposés les objets servant de vêtements; dans la cinquième, de 921 mètres carrés, figureront les produits bruts et les produits ouvrés de l'industrie, minéraux, cuirs, machines, appareils télégraphiques, etc. Enfin, la sixième galerie, de 246 mètres carrés, est destinée aux denrées alimentaires de toute espèce. Un restaurant suisse sera probablement établi dans cette galerie, à la condition d'avoir un caractère national bien caractérisé; l'emplacement consacré à cette destination sera livré gratuitement; il aboutira à une promenade couverte de 129 mètres carrés de surface et qui conduira au parc extérieur.

Nous aimons à croire que la Suisse se présentera honorablement à l'exposition universelle de 1867; toutes les industries peuvent concourir et il entre particulièrement dans les vues de la commission impériale de voir figurer, avec leurs prix réels, les objets de consommation courante et qui se recommandent par leur utilité et leur bon marché.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les demandes d'admission doivent être parvenues au département de l'agriculture et du commerce *avant le 31 janvier prochain*, terme de rigueur; ensorte que ceux qui ont l'intention d'exposer n'ont pas de temps à perdre avant que de prendre leur détermination. Nous croyons savoir qu'un appel va être adressé par la commission vaudoise pour l'exposition universelle à tous les artistes, industriels et agriculteurs du pays, pour les engager à participer en grand nombre à cette grande lutte entre les pays du monde entier. Espérons que cet appel sera entendu et que ce sera avec un juste sentiment d'orgueil que les Vaudois pourront contempler, dans quinze mois, leur exposition nationale.

S. C.

Une curieuse lettre.

Chacun connaît l'histoire de la *machine infernale* ou de l'odieux attentat dirigé contre le Premier Consul, par les intrigues du parti royaliste et des Anglais. Georges Cadoudal, chef des Chouans, avait passé la Manche après la pacification de la Vendée et devint un instrument de vengeance pour l'Angleterre, contre Bonaparte. Georges quitta Londres en 1800 et arriva dans le Morbihan, avec une ceinture regorgeant d'or. Il envoya à Paris quelques sicaires chargés d'assassiner le Premier Consul, parmi lesquels se trouvaient Limoëlan, Saint-Régent, Carbon, etc. Les assassins remplirent de poudre et de mitraille un baril qu'ils disposèrent sur une petite charrette attelée d'une rosse. La charrette fut placée dans la rue Saint-Nicaise, où le Premier Consul devait passer pour se rendre à l'Opéra. Ces monstres eurent la cruauté de faire garder le cheval par une jeune fille de 15 ans. Grâce à son cocher